

CHANTIER VIE ÉTUDIANTE

GROUPE «VIE DE CAMPUS - VIE ASSOCIATIVE»

MARS 2009

**DÉVELOPPER ET RECONNAÎTRE LA VIE
ASSOCIATIVE ÉTUDIANTE :
LES PROPOSITIONS DU RÉSEAU ANIMAFAC**

Contact:

Mélanie Gratacos, Déléguée Générale Animafac

Tel: 01 42 22 15 15

1/ Pour une reconnaissance des associations étudiantes non représentatives

Alors que 12% d'étudiants sont engagés au sein d'associations étudiantes, les universités sont encore nombreuses à ne pas marquer d'intérêt particulier pour cet aspect de la vie universitaire. Seule la représentation étudiante, qu'elle s'inscrive dans le mouvement syndical ou la tradition corporatiste, trouve sa place dans la machine universitaire. **Les engagements associatifs, sans visée représentative, souffrent d'un manque de reconnaissance de la part des universités, et plus largement de l'institution.**

L'implication associative présente pourtant de nombreux atouts auxquels les universités ne peuvent rester insensibles. Espaces d'apprentissage de la citoyenneté, les associations contribuent à une culture démocratique indispensable à un vivre ensemble harmonieux. Leur utilité sociale est tout aussi évidente : les initiatives des étudiants prennent en charge les maux les plus importants de notre société. Elles sont également un autre lieu d'acquisition de compétences, complémentaire à ceux délivrés dans le cadre de cursus académiques. Elles participent enfin au dynamisme de l'université en animant les campus et en offrant des espaces de socialisation aux étudiants.

Il est essentiel que les universités reconnaissent davantage l'utilité des engagements associatifs des étudiants et qu'elles entreprennent une démarche partenariale avec ces associations. **Il s'agit avant tout d'instituer un dialogue :** aujourd'hui, les services universitaires ne savent pas comment échanger et s'organiser avec les associations étudiantes. Il faudrait pourtant consulter les acteurs associatifs qui sont nombreux à pouvoir s'enrichir, démultiplier l'action des services communs, avec une forte capacité d'innovation. Quelques établissements l'ont compris, et de bonnes pratiques y ont vu le jour. Ainsi, dans certaines universités, les associations étudiantes d'accueil des étudiants étrangers obtiennent des services de relations internationales les coordonnées des nouveaux arrivants pour les

contacter en amont puis les accueillir dès la gare ou l'aéroport. Elles se font le relais des universités pour certaines activités d'animation. Sur d'autres campus, les associations étudiantes impliquées sur la question du handicap démultiplient les actions des cellules universitaires mises en place, tout comme les associations artistiques avec les services culturels... Mais cela reste très ponctuel et informel, quand le dialogue mériterait d'être institué, rythmé et mis en valeur.

2/ Évaluer et faire progresser les bureaux de la vie étudiante

Demandée en 2001 par une circulaire, la généralisation des bureaux de la vie étudiante est encore en cours. Mais leur installation s'est effectuée dans des environnements très variés, avec des moyens très hétérogènes, à partir de cultures différentes. Et, à ce jour, bien rares ont été pour les personnels de ces services les occasions d'évaluer ensemble leurs pratiques, d'échanger leurs bonnes idées, de s'offrir mutuellement des perspectives enrichissantes.

La palette de leurs activités effectives ou réclamées par le Ministère est pourtant bien vaste : information utile à tous, implication dans l'accueil des étudiants étrangers, l'aide aux étudiants handicapés, l'action culturelle ou les pratiques sportives, sans omettre, bien sûr, leur rôle de point d'appui pour les bénévoles et les porteurs de projets collectifs. Il ne s'agit pas de les confondre avec d'autres services dédiés à l'action culturelle dans son ensemble, ou à l'orientation et l'insertion professionnelle, même si des interactions sont évidentes et souhaitables.

Nous préconisons que soit conduite une enquête pour dresser un état des lieux du fonctionnement des bureaux de la vie étudiante et discerner les bonnes idées comme les échecs enrichissants, afin que chaque établissement profite des expériences des autres. Nous estimons souhaitable une réunion nationale des bureaux de la vie étudiante, pour que les résultats d'une pareille enquête soient collectivement et publiquement débattus.

Nous sommes certains que beaucoup d'associations étudiantes et particulièrement la coordination qu'est Animafac sont prêtes à contribuer autant qu'il le faudra à la réussite de ce processus d'évaluation.

3/ Des locaux par projet pour les associations

Pour préparer un projet, il faut en avoir les moyens matériels. Or, la question de l'attribution des locaux pose aujourd'hui problème. La demande excédant fréquemment l'offre, les universités ont défini des critères d'affectation qui pénalisent trop souvent les associations étudiantes. Ainsi, dans une université sur deux, les locaux ne sont dévolus qu'aux organisations ayant des élus dans les conseils de composantes ou les conseils centraux. Pas aux associations qui conduisent des projets ! Il est indispensable de repenser ce système qui oblige de trop nombreuses associations à candidater aux élections dans le simple objectif d'obtenir le local qui leur permettra de préparer une représentation théâtrale ou d'éditer un journal.

Pour résoudre les difficultés dues au manque d'espaces disponibles, on peut être inventif : ne pas octroyer des locaux permanents à des associations qui n'en ont pour la plupart pas besoin, mais de les allouer de manière éphémère à des projets. Des locaux centraux et partagés peuvent également être le moyen de faciliter les échanges et les rencontres entre associations. Les locaux des associations, lorsqu'ils existent, sont pour le moment disséminés alors que l'on voit bien comment les BDE dans les écoles sont au cœur d'une émulation intéressante.

4/ Repenser et clarifier les critères d'attribution du FSDIE

Le FSDIE est un outil réel de gestion de la vie associative dans les universités. Pourtant, de nombreuses associations présentes sur les campus ignorent encore l'existence de ce fond et les démarches à accomplir pour y prétendre. Cette situation conduit régulièrement les universités à solliciter des projets car elles n'arrivent pas à utiliser la totalité du FSDIE, alors que de nombreuses associations étudiantes freinent leurs ambitions par manque de moyens. Cette situation

résulte largement d'un défaut de communication, auquel il convient de pallier.

Les critères d'attribution du FSDIE pourraient également être améliorés.

Nous regrettons surtout que de nombreuses universités attendent essentiellement des associations qu'elles animent le campus. Elles en viennent presque à subventionner des projets étudiants comme elles achèteraient des prestations d'animation, négligeant alors tout ce qui, plus discrètement, est nécessaire à la vivacité réelle du monde associatif étudiant. De nombreuses associations, dont les projets ne se déroulent pas sur les campus, ont les plus grandes difficultés à obtenir des financements, alors même que leur utilité civique et sociale n'est plus à démontrer.

Enfin, les critères définis par l'université doivent être clairement exposés

aux associations qui souhaitent déposer une demande de subvention. Au même titre que les associations doivent être transparentes sur la manière dont elles utilisent ces fonds, l'administration devrait faire preuve de transparence sur la manière dont elle les attribue. De nombreuses associations signalent en effet que l'attribution des subventions est trop souvent conditionnée à la qualité de la relation entretenue avec les élus étudiants qui siègent dans la commission du FSDIE.

5/ Evaluer les compétences acquises dans le cadre de l'expérience associative

Les dispositifs de validation pédagogique des engagements étudiants constituent un outil de reconnaissance particulièrement délicat à mettre en œuvre, tant sont grands les risques de dénaturer l'engagement. En effet, si la valeur civique de l'engagement, qui constitue la substance de la vie associative, s'encourage, elle ne s'évalue pas. Seules les compétences acquises dans le cadre d'une pratique associative peuvent l'être. Il convient donc de parler de « **validation pédagogique de l'expérience associative** » plutôt que de « validation pédagogique de l'engagement associatif ».

L'exercice de responsabilités au sein d'une association étudiante permet effectivement l'acquisition de nombreux savoir-être et savoir-faire, qui sont d'ailleurs largement reconnus par les employeurs, et qui peuvent faire l'objet de valorisation au sein du parcours académique. Toute la difficulté est de savoir comment les évaluer. Il n'est en effet pas aisé de mesurer l'aisance d'une personne à prendre la parole en public, sa capacité à animer une réunion, à manager une équipe, à gérer un projet... Or, **il est important que l'évaluation ne soit pas une simple formalité**, au risque de décrédibiliser l'UE. Les critères d'évaluation doivent donc être examinés précisément, à l'instar de ce qui est fait dans le cadre des processus de validation des acquis de l'expérience. Idéalement, ils devraient être discutés avec chaque association.

6/ Susciter de nouveaux engagements en informant davantage sur la vie associative

Au-delà des mesures prises pour permettre le développement des associations existantes, l'université se doit d'encourager le mouvement pour susciter de nouvelles vocations et de nouveaux projets.

- **Il s'agit avant tout de mieux informer les étudiants sur la vie associative et citoyenne du campus.** En effet, c'est en entendant et en voyant d'autres étudiants agir que l'on prend envie de participer. Or, aujourd'hui, on peut tout à fait réaliser l'ensemble de son cursus d'enseignement supérieur au sein d'une université sans jamais entendre parler ni rencontrer les associations qui y agissent. Plusieurs préconisations peuvent être faites :

- ❖ à l'instar des écoles de commerce et d'ingénieur, les universités pourraient, d'une part, remettre aux étudiants qui viennent déposer leurs dossiers d'inscription une plaquette vantant la diversité des activités associatives, ludiques et sportives du campus. D'autre part, le journal de l'université, son site web, son agenda ou son guide d'accueil constituent autant de

supports qui devraient présenter de façon systématique la vie associative.

❖ les établissements supérieurs pourraient encourager l'organisation de campagnes de promotion de la vie associative et citoyenne à l'occasion de la rentrée universitaire. Aujourd'hui, quelques universités proposent des forums des associations, mais ils ne rencontrent en général que peu de succès : un alignement de stands austères au fond d'un couloir n'incite guère les étudiants à consacrer leurs dix minutes d'intercours à la découverte de ces acteurs. Il s'agit donc de créer l'évènement et de lui donner une dimension festive et conviviale importante. Banaliser une journée, voire la rendre obligatoire pour les inscrits en première année, permettrait de donner toute sa chance à ce type d'initiative, qui pourrait prendre la forme d'un festival des associations étudiantes, au cours duquel se succéderaient happenings, animations, représentations théâtrales, jeux de rôle...

- Les universités pourraient également proposer à tous les étudiants qui le souhaitent (et non aux seuls associatifs) une unité d'étude optionnelle « découverte des associations ». L'aspect « philosophique » de l'engagement associatif (l'objet d'une association, le sens d'un projet,...), l'histoire et la sociologie des associations y seraient abordés. Cette unité d'étude pourrait également comporter une partie juridique importante (cadre de la loi de 1901, responsabilité civile et pénale de dirigeants, etc.) et un apprentissage de la «conduite de projet». Elle serait évaluée de manière classique (études de cas, examens, etc.) et prendrait une place normale dans la grille des enseignements. Ce dispositif permettrait aux néophytes de découvrir la vie associative et de susciter de nouvelles vocations. Il serait également utile aux étudiants déjà engagés qui ont besoin de formations pour progresser dans leur pratique et leurs projets.

7/ Des associations pour faire des campus des lieux de vie !

Les campus universitaires ne sont pas les lieux les plus épanouissants. Malgré des progrès notables, ils restent bien souvent tristes et froids et n'offrent pas les

conditions qui permettraient de lutter contre le premier fléau qui touche les étudiants : le mal-être, qui constitue entre autre un frein à la réussite universitaire.

L'absence de vie et d'animation sur les campus incite en outre de très nombreux étudiants à désertier l'université sitôt leurs cours achevés. Comment alors créer un sentiment d'appartenance à la communauté universitaire ? Les travaux de l'OVE et du sociologue Stéphane Beaud mettent pourtant en évidence l'importance de l'acculturation à l'université. Les étudiants qui ne se créent pas d'habitudes universitaires, restent peu sur les campus en dehors des heures de cours, fréquentent moins que les autres la bibliothèque universitaire, ou même la cafétéria, réussissent moins bien leurs études et tendent à revoir leurs ambitions professionnelles à la baisse. Les étudiants issus des familles populaires, qui conservent un fort ancrage dans leur cercle social antérieur, sont particulièrement pénalisés par ce phénomène.

Le développement des associations, qui intègrent les étudiants au sein d'un groupe rassemblé autour d'intérêts et de projets collectifs, apporte une réponse partielle à ce problème. Cependant, tous les étudiants n'ont pas vocation à devenir membres actifs d'une association. C'est pourquoi **il nous semblerait particulièrement intéressant que les universités soutiennent l'existence systématique sur les campus d'une association englobante, instituée, offrant un cadre de socialisation à l'ensemble des étudiants.** Cela suppose qu'elle soit hors du jeu électoral. Comme « plus on réussit à être étudiant, mieux on réussit », le but est de faciliter cette transition identitaire. Une telle association pourrait par exemple veiller à ce que chacun s'approprie le « métier d'étudiant », organiser le tutorat, diffuser et produire de l'information...Il s'agirait d'un véritable lieu d'échange et de connaissance, avec une dimension de convivialité importante. Le réseau Animafac se propose de mener une enquête approfondie pour préciser ce que pourraient être les missions d'une telle association et évaluer son impact sur l'épanouissement des étudiants. Pour ce faire, une mission exploratoire pourrait être menée dans

d'autres pays européens de façon à nous nourrir des bonnes pratiques de nos voisins.

8/ Promouvoir le service civil volontaire

De nombreux jeunes souhaitent participer à temps plein, durant plusieurs mois, à un projet civique et solidaire, en interrompant le cours de leurs études, ou avant d'entrer dans la vie professionnelle.

Le statut du volontariat associatif, allié au dispositif du service civil volontaire, facilite désormais cet engagement. Chaque jeune âgé de 16 à 26 ans peut aujourd'hui faire le choix de consacrer une période de sa vie à un engagement civique, en bénéficiant d'une indemnité qui lui permet de s'assumer. Il est certain qu'une pareille expérience peut s'avérer très riche. Elle peut permettre au volontaire de mûrir en tant que citoyen, mais aussi que professionnel, à la société de mobiliser de nouvelles forces vives pour créer des liens sociaux et politiques supplémentaires, mais aussi d'expérimenter des pratiques originales dans des champs négligés.

Il serait d'ailleurs particulièrement intéressant de définir un certain nombre de chantiers prioritaires (comme l'accueil des étudiants étrangers, le lien intergénérationnel ou encore la sensibilisation à l'environnement), sur lesquels il serait possible de faire davantage, en imaginant des dispositifs impliquant des volontaires associatifs.

Depuis 2007, environ 4000 jeunes ont effectué un service civil volontaire, dont plus de 550 au sein du réseau Animafac. Si ce chiffre semble faible au regard de l'ensemble des individus potentiellement concernés, c'est que le dispositif reste largement méconnu. **Il convient donc de lui donner réellement sa chance et de tout mettre en œuvre pour faciliter sa montée en puissance** (attribution des budgets nécessaires, orchestration d'une campagne nationale de communication,...). Les universités peuvent être un levier important sur ce point.